



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1/ POUVOIR ADJUDICATEUR

Centre Communal d'Action Sociale de Marseille
Immeuble Quai Ouest - 50 Rue de Ruffi CS 90349
13331 Marseille Cedex 03

2/ OBJET DU MARCHÉ

Réaménagement du 1^{er} étage de la Résidence Autonomie Les Magnolias des Carmes

3/ PROCEDURE

3.1/ Mode de passation : Procédure adaptée Art. 27 du décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics. Le marché comprend 5 lots :

- Lot 1 : Peinture carrelage.
- Lot 2 : Plomberie climatisation.
- Lot 3 : Sols et faux plafonds.
- Lot 4 : Electricité.
- Lot 5 : Menuiserie serrurerie.

3.2/ Durée du marché : Correspond à la fin des prestations dont le délai d'exécution est fixé à 15 semaines à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de démarrage des travaux.

3.3/ Critères de sélection des offres : Valeur technique 60 % - Prix des prestations 40 %.

3.4/ Date d'envoi de l'avis à la publication : vendredi 29 mars 2019.

3.5/ Retrait des dossiers :

Le dossier de consultation est téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation : www.achatpublic.com

3.6/ Remise des offres

Les candidatures et les offres seront OBLIGATOIREMENT déposées sur la plateforme de dématérialisation : www.achatpublic.com **avant le lundi 29 avril 2019 à 16h00.**

3.7/ Voie de recours :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille 22-24 Rue Breteuil 13281 Marseille Cedex 6 tél. : (+33) -91-13-48-13 courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr fax : (+33) 4-91-81-13-87

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours Greffe du Tribunal Administratif de Marseille 22-24 Rue Breteuil 13281 Marseille Cedex 6 tél. : (+33) 4-91-13-48-13 courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr fax : (+33) 4-91-81-13-87